

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 20.10.2016/30

Séance du JEUDI 20 OCTOBRE 2016 à 18 h
Mairie - Salle des Commissions

Présents : Mmes Saïda BENHAMDI – Suzy FAVRE-ROCHEX – Lydia GREGGIO – Béatrice MONTANT – Danièle N'GUYEN ; MM. Philippe BOUILLET – Nicolas PITTET – Michel SAGE – Claude THABUIS – Patrick TOURNIER.

Excusés avec procuration : MM. Robert COMBETTE – Philippe MONET – Gabriel MOTTE.

Excusés : Mme Sylvie ROCH ; MM. Guy FLAMMIER – Jean LACOMBE.

Absente : Mme Joëlle PRADINES.

Objet : RESIDENCE AUTONOMIE (FPA) « LES ROCAILLES DU VERGER » - TARIFS 2017

Il est proposé au Conseil d'administration de revaloriser les tarifs de la Résidence Autonomie (FPA) « Les Rocailles du Verger », de 0,5 % (arrondi à la dizaine de centime la plus proche) pour l'année 2017.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide par treize voix pour, aucune voix contre et aucune abstention, de fixer comme suit les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2017 :

HEBERGEMENT	* Studio simple	Tarif € par jour
		25,65
	* Grand studio	37,50
REPAS		Tarif € par repas
	* Résidents (Part fixe 6,73 €- Part variable 3,52 €)	10,25
	* Retraités rochois	10,25
	* Retraités bénéficiaires de l'aide sociale (Part fixe 3,32 €- Part variable 1,78 €)	5,10
	* Invités	12,95
	* Potage (forfait mensuel)	22,30
	* Personnel (Commune-CCAS-CCPR)	10,25
	* Enseignants	10,35
	* Gendarmes réservistes et auxiliaires	10,25
	* Collectivités extérieures au Pays Rochois	12,95
SERVICE MENAGE		Tarif € à l'heure
		15,85
SERVICE BLANCHISSAGE		Tarif € par machine
* Forfait par lessive		4,67
LOCATIONS		Tarif € mensuel
	* Garage à des résidents	32,10
	* Garage à des non résidents	51,80
	* Cave	10,35
SERVICE PHOTOCOPIE		Tarif € à l'unité
* Photocopie à l'unité		0,20
ACTIVITES OUVERTES AUX RETRAITES ROCHOIS ET CCPR		Tarif €
* Activités hebdomadaires (à la séance)		2,00
* Sorties culturelles(transports + visites + restaurants)		Coût réel

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous Préfecture
de Bonneville le
Notifié le
Le Président,
Guy FLAMMIER

Ainsi fait et délibéré
Pour copie conforme à l'original
La Roche-sur-Foron, le 24 octobre 2016
Le Président,
Guy FLAMMIER

Pour le Président absent,
Le Vice-président,
Philippe BOUILLET

